

LES CAHIERS DE L'ÉVALUATION

juin
20
25

ÉGALITÉ & ESPACES PUBLICS

Comment aménager des espaces publics sensibles au genre ?

*Pour des espaces publics
non-sexistes, plus sécurisants
et égalitaires pour toutes et tous :
retour sur l'évaluation participative
et ses enseignements.*

DÉCRYPTAGE



Interview de **Mahaut Bertu**, élue nantaise adjointe à la vie associative, à l'égalité, à la ville non-sexiste et lutte contre les discriminations à la Ville de Nantes.

Dans quel contexte cette démarche d'évaluation des espaces publics sensibles au genre s'inscrit-elle ?

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, appliquée à l'ensemble des politiques publiques. Elle repose sur une double approche : d'une part, l'intégration des enjeux de genre dans chaque secteur – culture, éducation, sécurité, etc. – à travers les actions de chaque élue et élu ; d'autre part, le développement d'outils structurants tels que [la budgétisation sensible au genre](#) et la prise en compte du genre dans l'aménagement urbain.

L'espace public constitue un levier prioritaire, car les collectivités ont un rôle central dans sa conception et son animation. Longtemps perçu comme neutre, il est désormais reconnu que son aménagement a un impact direct sur sa future appropriation par les habitantes et les habitants. Intégrer les enjeux de genre dès l'amont permet donc de favoriser un usage plus égalitaire des espaces par tous et toutes.

À quels enjeux répond-elle ? Et pourquoi maintenant ?

Cette démarche se situe dans une temporalité stratégique : les aménagements de l'espace public s'étalent sur trois à dix ans, d'où l'importance d'agir le plus en amont possible. Par ailleurs, elle intervient à un moment où nous avons travaillé dans ce mandat pour que les conditions soient réunies avec, par exemple, la création du [Réseau de la ville non-sexiste](#) qui est un des espaces de dialogue citoyen sur lequel on s'appuie dans cette démarche. Afin d'avoir un territoire conscientisé sur ces questions, nous avons également mené des actions de fonds sur les usages genrés de l'espace public en lançant des campagnes sur le harcèlement et les comportements sexistes, en menant un travail de sensibilisation auprès des bars, etc.

L'objectif est désormais d'ancrer cette dynamique dans une évaluation de terrain, afin d'identifier concrètement les usages et les leviers d'action. Ceci aboutira à terme à un guide de recommandations à destination des professionnelles et professionnels de la fabrique de la ville, non prescriptif mais opérationnel, pour intégrer les

enjeux d'égalité dans chaque futur projet d'aménagement. C'est une étape-clé pour construire des espaces publics véritablement inclusifs.

Quels enseignements forts retenir de cette évaluation et comment nourriront-ils les politiques publiques sur les enjeux de genre dans l'espace public ?

Trois enseignements majeurs se dégagent de l'évaluation. Il y a tout d'abord la question de la visibilité dans l'espace public : la possibilité d'une co-surveillance passive des lieux est essentielle pour renforcer le sentiment de sécurité. Cela suppose notamment une attention à l'aménagement paysager, en particulier à la hauteur de la végétation, afin de préserver des lignes de vue. Et ce, tout en conciliant les objectifs de transition écologique et d'égalité de genre. Un autre enseignement marquant concerne le manque et la qualité du mobilier urbain, notamment les assises et les toilettes publiques. Ces éléments, encore trop peu présents ou mal adaptés, sont centraux pour répondre aux besoins d'une population diverse, qui plus est vieillissante et majoritairement féminine. Leur amélioration représente un levier concret pour rendre la ville plus inclusive avec, aujourd'hui, quatre générations qui vivent ensemble.

Enfin, il faut noter la place des enfants dans l'espace public : mieux penser les besoins des enfants – jeux, assises, sanitaires – revient de fait à améliorer les conditions de présence des femmes, qui sont encore majoritairement chargées de leur accompagnement. Si nous souhaitons vivement que cette réalité sociale puisse changer, et que le temps dédié à la famille soit partagé de manière paritaire, nous nous devons de la prendre en compte dans les aménagements.

QU'EST-CE QU'UN ESPACE PUBLIC ?

C'est un espace extérieur librement accessible à toutes et tous, géré par une collectivité. Il s'oppose à un espace privé qui appartient à une personne ou un groupe qui peut en restreindre l'accès. Dans cette évaluation participative, les évaluatrices et évaluateurs se sont focalisés sur les places, placettes et rues.



Interview croisée de **Michel Lucas**, vice-président de Nantes Métropole délégué à la voirie, et de **Nathalie Leblanc**, élue métropolitaine déléguée à l'égalité femmes-hommes, à la longévité.

Quels ont été les critères pour choisir les six espaces publics observés dans l'évaluation ?

Nathalie Leblanc : Ces sites offrent des contextes singuliers et complémentaires pour tester, analyser et enrichir une approche genrée de l'aménagement urbain. Certains sites nantais, comme Pirmil ou Bouffay, ont été identifiés pour leurs enjeux spécifiques ; d'autres ont été retenus pour leur diversité en termes d'usages et de publics : gare, parc, parvis d'établissement scolaire, place au sein d'un quartier populaire comme au Breil. Ce choix nous a permis d'explorer des situations variées, révélant des enjeux spécifiques : manque d'espaces apaisés autour du collège Beauregard à La Chapelle-sur-Erdre, sentiment d'insécurité à Pirmil, problématique d'appropriation au parc du Minais à Sainte-Luce-sur-Loire, etc.

Michel Lucas : la Ville de Nantes comme la Métropole souhaitent intégrer les questions de genre dans la conception des espaces publics, conformément aux engagements pris à la suite du [Grand débat "Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain"](#). Cela nous a conduits à sélectionner des sites à la fois nantais et métropolitains, représentatifs d'une grande diversité de contextes et de stades de vieillissement des équipements.

Pourquoi avoir choisi d'initier une démarche d'évaluation impliquant les citoyennes et citoyens sur ce sujet ?

N. L. : Afin de mieux saisir les réalités vécues, nous avons eu une démarche d'"aller vers" avec des marches exploratoires, des observations et entretiens *in situ*. Ce processus a permis d'éviter les biais liés à des dispositifs participatifs classiques,

souvent fréquentés par des publics déjà familiers de la prise de parole citoyenne. En partant des pratiques quotidiennes de l'espace public des femmes et des personnes LGBTQIA+, nous comprenons mieux les conditions réelles de leur appropriation : qui utilise ces espaces, qui ne les utilise pas, pour quelles raisons, et quelles barrières limitent leur accès ou leur confort.

Pourquoi avoir fait le choix de co-porter cette évaluation Ville et Métropole ?

M. L. : Parce que de nombreuses compétences liées à l'espace public relèvent de la Métropole : éclairage, mobilier urbain, pôles de transport comme à Pirmil, etc. Il était donc essentiel de porter une démarche commune, à la fois pour assurer une cohérence d'action et favoriser une acculturation partagée aux enjeux d'aménagement inclusif.

N. L. : Nantes bénéficie d'un ancrage historique fort en matière de lutte contre les discriminations et d'approche inclusive, notamment sur les questions de genre. Portée politiquement avec conviction, cette dynamique s'appuie sur un réseau d'acteurs et actrices locaux engagés, en lien de confiance avec la collectivité. Cette articulation entre l'action "hard" de la Métropole (aménagement) et le "soft" porté par les acteurs et actrices de terrain (animation, lien social) – pour reprendre cette métaphore propre au monde numérique – constitue une approche complémentaire et inspirante. L'idée est aussi de diffuser des bonnes pratiques dans les 23 communes, un savoir-faire dans la conception et la mise en œuvre des espaces publics.



LA PAROLE À PASCAL BOLO, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

À la Ville de Nantes comme à Nantes Métropole, l'évaluation participative à visée démocratique des politiques publiques est un levier pour aider à la décision politique des élu·es et élu·es et améliorer le service rendu aux habitantes et habitants. Ce mode de faire très singulier en France, qui associe élu·es et élu·es, habitantes et habitants, et acteurs et actrices, a été réaffirmé avec force lors de l'adoption du [Pacte de citoyenneté métropolitaine](#) en octobre 2021.

L'évaluation participative organise le croisement des points de vue de l'ensemble des parties prenantes d'une politique publique ou d'un projet et permet d'améliorer l'action publique en tenant compte des attentes et besoins de tous et toutes. Cette démarche permet de produire un jugement évaluatif partagé invitant à reconsidérer l'action publique, ses finalités et les moyens qui y sont consacrés. C'est une démarche exigeante pour laquelle la collectivité s'engage à instruire chacune des recommandations émises et à apporter une réponse aux participantes et participants. Elle indique ce qu'elle retient ou ne retient pas, en argumentant son choix. Cet exercice démocratique est mené en toute transparence et rend compte systématiquement des résultats par des [Cahiers de l'évaluation](#) publiés sur la plateforme du dialogue citoyen.

PANORAMA

Des espaces publics vus par les femmes et les personnes LGBTQIA+

Ce panorama offre une synthèse des observations, marches exploratoires et mini-entretiens réalisés sur six espaces publics nantais et métropolitains⁽¹⁾ entre le 24 octobre et le 25 janvier dernier et mis en perspective avec des chiffres locaux nantais et nationaux.

L'influence des représentations culturelles à connotation masculine



2 statues

à Nantes représentent des femmes célèbres ayant existé : la statue Anne de Bretagne (devant le château des Ducs) et celle de la chanteuse Barbara (quartier Nantes Erdre).

9 % des noms de voies et d'équipements publics en 2024 à Nantes, portent des noms de femmes (contre 3,6 % en 2016) ; **34 %** portent des noms d'hommes et **57 %** sont constitués de noms communs⁽²⁾.

Le saviez-vous ?

En France, **94 %** des plaques de rue ou d'espace public mettant une personnalité à l'honneur sont des hommes⁽³⁾.



Un sentiment d'insécurité qui impacte les usages



“ Le soir, j'évite d'être seule. Je ne mets pas de casque sur mes oreilles pour rester vigilante. Je file discrètement, sans croiser les regards. ”

34 % des femmes à Nantes (1 femme sur 3) ont subi des insultes ou des propos sexistes dans la rue ou sur l'espace public au cours des deux dernières années⁽⁴⁾.



Le saviez-vous ?

En France, en 2022, selon une enquête du Haut Conseil à l'égalité⁽⁵⁾:

76 % des femmes déclarent avoir peur de rentrer seules le soir chez elles.

51 % des femmes de 18 à 24 ans n'osent pas s'habiller comme elles le souhaitent.

17 % des femmes déclarent renoncer à sortir seules contre **3 %** des hommes suite à une agression⁽⁶⁾.



(1) Le cœur de Breil (Nantes), autour du pôle de mobilité à Pirmil (Nantes), le secteur du Bouffay (Nantes), les abords de la gare (Mauves-sur-Loire), le parvis du collège Beauregard (La Chapelle-sur-Erdre) et le parc de la Minalis (Sainte-Luce-sur-Loire).

(2) [Ville de Nantes](#).

(3) [Soroptimist International](#), 2013.

(4) Enquête barométrique auprès d'un échantillon de 1 200 métropolitains, TMO 2023 - Observatoire nantais des discriminations.

(5) [Rapport annuel 2022 sur l'état du sexisme en France](#), Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 7 mars 2022.

(6) « [Victimation et sentiment d'insécurité selon le sexe](#) », Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité 2015 à 2019.

En France : la discrimination de genre dans les espaces public

Des violences anti-LGBTQIA+ en hausse continue

+104 % du nombre de crimes ou délits anti-LGBTQIA+ sur la période 2016-2021, soit **+15 %** en moyenne par an.⁽⁷⁾

- 70 % des victimes de crimes ou délits sont des hommes.⁽⁸⁾
- 60 % des victimes ont moins de 35 ans.
- 49 % ont moins 30 ans, dont 7 % ont moins de 15 ans.
- 28 % des crimes ou délits anti-LGBTQIA+ sont commis dans l'espace public.

Les femmes LGBTQIA+ subissent plus de violence que les femmes hétérosexuelles sur l'espace public



Parmi les personnes LGBTQIA+, les personnes transgenres sont particulièrement exposées

- 75 % ont subi des insultes et une drague importune.
- 27 % ont subi des violences physiques.
- 47 % ont subi des violences sexuelles.



Des caractéristiques qui favorisent des espaces publics sensibles au genre

L'éclairage



- Les éclairages publics utilisant des balises pour tracer des cheminements et réduire l'impact écologique.

L'animation



- Les événements des centres de loisirs et associations favorisent l'appropriation collective de l'espace public et limitent les usages exclusifs.



“ Les jardins partagés me font me sentir en sécurité, qu'ils soient fréquentés ou non. ”

Le saviez-vous ? Les femmes déclarent bien se sentir dans les espaces verts



Lors de l'enquête, à la question « Quels sont les espaces publics où vous vous sentez bien ? », les femmes et personnes LGBTQIA+ ont spontanément cité les parcs et jardins (exemples : le Jardin des Plantes, l'île de Versailles, le parc du Grand-Blottereau, les bords de Sèvre, ou encore le parc du Loiry à Vertou, etc.).

Des manques sur l'espace public



“ C'est très dur d'aller aux toilettes. Sans consommer, c'est mission impossible. ”

- Des toilettes publiques.
- Du mobilier : des assises diversifiées, des tables, des jeux installés dans des espaces animés et abrités.
- Des équipements sportifs plus mixtes.



(7) [Info rapide](#) n°20, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, mai 2022

(8) [Info rapide](#) n°38, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, mai 2024

(9) « [Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France](#) » dite enquête VIRAGE, sous la direction d'Elizabeth Brown, Alice Debauche, Christelle Hamel, Magali Mazuy, Ined, 2020

VUE D'AILLEURS

Un tour des initiatives inspirantes en France et à l'international

Collectées sous forme d'un "benchmark" dans le cadre de l'évaluation, ces inspirations ont été présentées aux participantes et participants lors des ateliers, pour nourrir leurs échanges et propositions.

Des assises conçues par et pour les adolescentes

Où ? Parc Årstidernas, à Umea (Suède)

- Des assises abritées permettant à plusieurs sous-groupes de s'installer.
- Des éléments éclairés et colorés.
- Une vue dégagée.



Des espaces d'allaitement agréables

Où ? À Barcelone (Espagne)

- Un espace abrité, à la fois intime et collectif.
- Un espace permettant la mixité des usages.
- Un espace favorisant les rencontres et le partage d'expériences.



Des aires de jeux, des équipements sportifs accueillants pour tous et toutes

Où ? Parc Blandan, à Lyon (France)

- Une diversité d'espaces et d'usages favorisant les pratiques pour tous et toutes.
- Des espaces de jeu mixtes.
- Une visibilité dégagée proche et au loin.
- Des assises et espaces de repos ouverts, individuels et collectifs.



Des toilettes publiques sécurisantes et accueillantes

Où ? Le projet "The Tokyo Toilet" (Japon)

- Des espaces éclairés et facilement repérables.
- Une accessibilité pour tous et toutes.
- Des parois translucides permettant de voir à l'intérieur quand elles sont inoccupées, pour s'assurer de leur propreté et sûreté.
- Du mobilier coloré et invitant.

Une signalétique pour changer les représentations et redonner une place aux femmes dans la rue

Où ? À Genève (Suisse)

- L'intégration des femmes et personnes LGBTQIA+ sur des panneaux traditionnellement masculins.
- Une représentation inclusive des femmes : six pictogrammes différents (diversité d'âge, d'aspect physique, seules ou à plusieurs).
- Des panneaux disséminés dans toute la ville.



Des éclairages colorés et rassurants

Où ? Le projet "Hyper nuit", place du Commando sur le front de mer à Saint-Nazaire (France)

- La création d'un parcours lumineux.
- Une scénographie de transition nocturne, progressive et adaptative.
- Des couleurs chaudes et rassurantes.
- Une visibilité au loin.
- Une lisibilité des espaces grâce à la signalétique lumineuse.



Une végétalisation qui favorise la lisibilité des espaces publics

Où ? Le projet "Carlshage and Siegbahnsparken", à Uppsala (Suède)

- Une complémentarité d'usages : des espaces de pique-nique et des assises ombragées installés à proximité des jeux pour enfants.
- Une variété de hauteurs de végétation (dont beaucoup de végétation basse) permettant de conserver l'ouverture visuelle.
- Un espace lisible, propre et sécurisant.

QUESTIONS DE MÉTHODE

LES QUESTIONS ÉVALUATIVES

1. Les femmes et les personnes LGBTQIA+ s'approprient-elles librement les espaces publics ? Qu'en disent leurs usages, leurs perceptions et leurs représentations ?
2. Quels sont les difficultés et besoins spécifiques des femmes et des personnes LGBTQIA+ en matière d'usages des espaces publics ?
3. Dans quelle mesure les enjeux de genre dans l'espace public sont-ils intégrés aux politiques publiques de la Ville de Nantes et de la Métropole ?

LES SIX ESPACES PUBLICS ÉVALUÉS

- Le cœur de Breil (Nantes)
- Autour du pôle de mobilité à Pirmil (Nantes)
- Le secteur du Bouffay (Nantes)
- Les abords de la gare (Mauves-sur-Loire)
- Le parvis du collège Beauregard (La Chapelle-sur-Erdre)
- Le parc de la Minais (Sainte-Luce-sur-Loire)

UNE DIVERSITÉ DE POINTS DE VUE

Pour porter un état des lieux partagés des espaces publics au prisme du genre et évaluer finement les politiques publiques, la Ville de Nantes et la Métropole ont souhaité associer les personnes concernées :

- **une communauté citoyenne** de 29 femmes et personnes LGBTQIA+ issues de différentes communes de la Métropole et quartiers de Nantes, sélectionnée pour représenter une diversité de pratiques de l'espace public et de profils (âge, situation professionnelle...) ;
- **les acteurs et actrices** associatifs, culturels et du monde économique issus du [Réseau nantais de la ville non-sexiste](#) ;
- **les agentes et agents** de la Ville et de la Métropole issus de différentes directions participant à la conception, l'animation et la gestion de l'espace public.

(1) Société d'aménagement de la Métropole Ouest Atlantique

Une évaluation en 3 phases, de septembre 2024 à avril 2025

L'ensemble de la démarche est documenté sur [la plateforme du dialogue citoyen](#)

DRESSER UN DIAGNOSTIC

1

Septembre 2024 - février 2025 : marches exploratoires, entretiens, ateliers et enquête de terrain réalisés par Planète Publique et La 3^e Main, bureaux d'études indépendants

« Observer les espaces publics, comprendre et partager les vécus »

- 1 enquête de terrain sur 6 espaces publics nantais et métropolitains : 11 sessions d'observation de jour comme de nuit, 100 mini-entretiens *in situ* avec les usagères et usagers.
- 2 ateliers avec la communauté citoyenne (29 femmes et personnes LGBTQIA+) et le Réseau nantais de la ville non-sexiste.
- 6 marches exploratoires avec la communauté citoyenne (cœur de Breil, pôle de mobilité à Pirmil, secteur du Bouffay), le Conseil de la nuit et le Réseau de la ville non-sexiste (secteur du Bouffay) et avec les structures locales du pôle de mobilité (à Pirmil).
- 1 état des lieux des pratiques internes :
 - > 10 entretiens collectifs avec les agentes et agents ;
 - > 1 analyse documentaire des politiques publiques et documents stratégiques de la Ville et de la Métropole.

2

METTRE EN DÉBAT & PROPOSER

Février - mars 2025 : partage des constats et mise en débat avec les parties prenantes

« Croiser les regards, identifier des marges de progression, faire des propositions »

- 3 ateliers associant la communauté citoyenne, le Réseau nantais de la ville non-sexiste, et 19 agentes et agents de la Métropole et de la Ville, ainsi que 2 partenaires de la Samoa⁽¹⁾.
- 1 forum commun rassemblant toutes les parties prenantes (40 personnes).

3

RESTITUER

« Éclairer la décision publique et transformer l'action publique »

- Avril 2025 : restitution du rapport évaluatif (diagnostic et 10 priorités) aux élus et élues.

ET APRÈS : CE QUI VA CHANGER

4

« Instruire et délibérer »

- À partir d'avril 2025 : instruction des services de la Ville et de la Métropole, puis arbitrage politique des élus et élues, qui sera suivie d'une réponse argumentée présentée aux participantes et participants de la démarche.

FAIRE LE DIAGNOSTIC SENSIBLE D'UN ESPACE PUBLIC

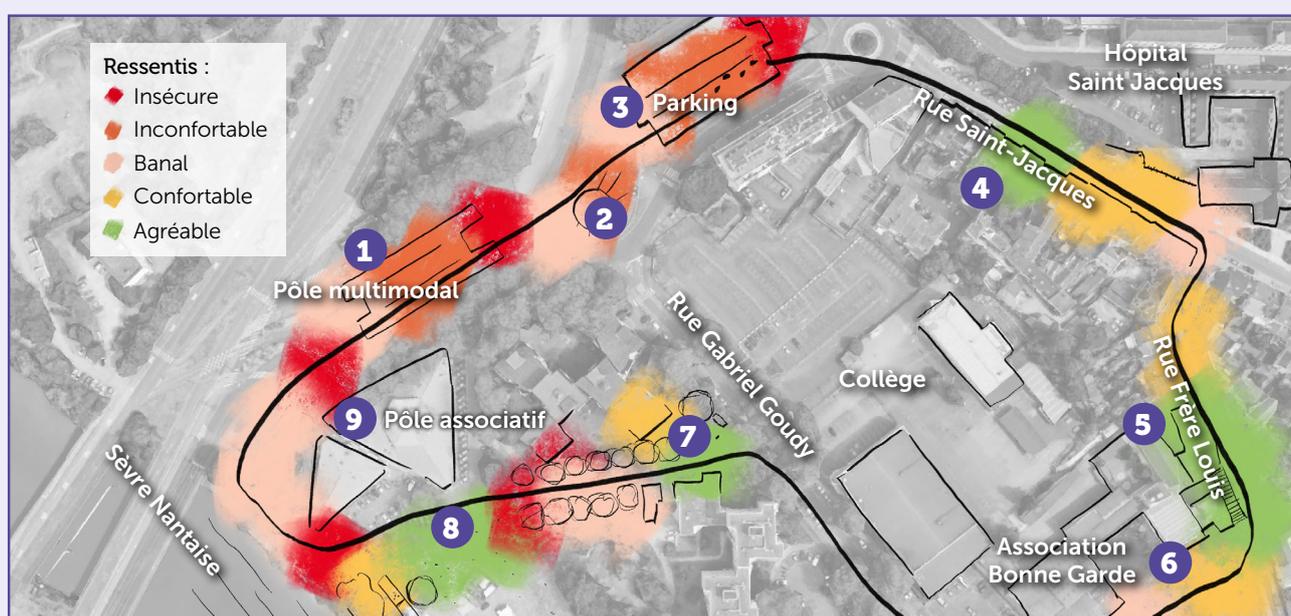
Des sociologues et urbanistes ont réalisé plusieurs sessions d'observation, de jour comme de nuit, ainsi qu'une quarantaine de courts entretiens auprès de passantes et passants, venus de toutes la métropole et au-delà (Nantes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Orvault, Haute-Goulaine, Les Sorinières, Rezé, La Chapelle-Heulin, Geneston, Rennes...).

Pour compléter le diagnostic, deux marches exploratoires — l'une avec la communauté citoyenne et l'autre avec les structures associatives du quartier — sont venues compléter l'analyse.

Les données collectées ont ainsi permis de produire une carte sensible (cf. ci-dessous) explicitant les ressentis à différents points clés du secteur, représentés par des couleurs, et de recueillir des suggestions d'amélioration.

Ces diagnostics sensibles ont été réalisés sur chacun des six sites d'enquête puis croisés pour établir des constats à l'échelle de la métropole.

Exemple du site de Pirmil - janvier 2024



- 1**
- Ambiance austère, peu accueillant
 - Lieu ouvert et éclairé
 - Manque de bancs
 - Beaucoup de flux et de bruit
 - Lieu venteux
 - Présence, rassurant

- 2**
- Froid, manque de verdure
 - Lieu bruyant
 - Un grand espace vide
 - Entouré de circulation

- 3**
- Lieu dédié aux voitures
 - Très bruyant
 - Espace sans vie
 - Manque de lisibilité de l'espace
- « Je le vis un peu comme si je trainais à la gare. »

- 4**
- Animation, diversité de commerces
 - Éclairage
 - Trottoir large
 - Lieu bruyant

- 5**
- Mobilier urbain qualitatif
 - Éclairage
 - Espace piéton délimité
- « Il y a comme une ambiance de place du village. »

- 6**
- Calme
 - Éclairage sécurisant (couleur et intensité)
 - Présence de verdure et d'un grand trottoir
- « J'aime bien identifier des points de repère où je peux aller m'orienter ou me réfugier. Et là c'est un cinéma, je me sens autorisée entre guillemets à y aller. »

- 7**
- Calme
 - Chemin sans recoin
 - Grands arbres
 - Aménités (composteur, boîte à livres)

- 8**
- Ambiance austère, froide
 - Lieu de vie
 - Beaux arbres
 - Population masculine
- « En hiver, avec la nuit qui tombe, je me sens très inséure, car ce n'est pas éclairé. Il n'y a personne, pas d'animation ni de bruit. En été, au printemps, c'est complètement l'inverse. »

- 9**
- Calme
 - L'été : endroit agréable
 - Chemin large et éclairé
 - Manque d'éclairage
 - Déchets, vétusté des bâtiments
- « Il y a un pôle associatif. Je trouve ça super mais il n'est pas ouvert sur l'extérieur et ne donne pas du tout envie. »

ANALYSE

Rédaction par Planète publique

Mieux prendre en compte les enjeux de genre sur l'espace public ?

En analysant des espaces publics de la Ville de Nantes et de la Métropole et en étudiant les politiques publiques actuelles en matière d'aménagement, de gestion et d'animation de ces espaces, les collectivités cherchent à comprendre **comment mieux garantir le "droit à la ville" pour les femmes et les personnes LGBTQIA+**.

Les enquêtes, ateliers et marches exploratoires menés révèlent que le territoire nantais et métropolitain est marqué par des inégalités de genre sur l'espace public. Les observations sur le terrain et **les témoignages d'usagères et d'usagers confirment des problématiques** déjà identifiées au niveau national. Cette première évaluation d'envergure à l'échelle locale montre que Nantes et sa Métropole ne font pas exception.

Plusieurs besoins essentiels émergent : la nécessité de se sentir en sécurité, de pouvoir se détendre, de pratiquer des loisirs en plein air ainsi que de répondre à des besoins élémentaires, comme accéder à des toilettes ou allaiter.

L'ambiance des espaces publics joue un rôle crucial dans leur appropriation. Cette **dimension sensible** apparaît encore trop souvent négligée dans les politiques d'aménagement qui, de par leur cœur de métier et culture professionnelle, privilégient des préoccupations plus fonctionnelles. Les animations, événements et pratiques collectives sur l'espace public peuvent transformer la manière dont ces lieux sont perçus et utilisés par tous et toutes. L'évaluation participative montre ainsi que **l'aménagement seul ne peut suffire** : l'action publique doit

intégrer les enjeux de genre tout au long du cycle de vie d'un projet, de sa conception à son animation jusqu'à sa gestion après la livraison.

Si les élu·es portent aujourd'hui une ambition concernant l'égalité de tous et toutes sur l'espace public, les services municipaux et métropolitains éprouvent des difficultés à traduire ces grandes orientations en actions concrètes.

L'évaluation montre que **le sujet est encore relativement récent dans les politiques publiques.**

Il nécessite de soutenir une ambition plus grande en menant des démarches d'expérimentation sur le terrain, en capitalisant sur les initiatives déjà mises en place et en renforçant une montée en compétence collective au sein des deux collectivités.

Note de lecture de l'Analyse

L'évaluation a été menée sur la base d'une méthode tridimensionnelle : des observations et entretiens sur site, des marches exploratoires, et des ateliers citoyens et acteurs. Les observations et entretiens menés *in situ* sur les six espaces publics nantais et métropolitains ne permettent pas d'identifier parmi les personnes interrogées celles LGBTQIA+. Ces dernières ont pour autant pu s'exprimer lors des ateliers et des marches exploratoires. Pour cette raison, l'analyse se réfère majoritairement aux femmes, même si les enjeux qu'elles identifient recoupent très souvent ceux abordés par les personnes LGBTQIA+ en ateliers. Lorsque des enjeux leur sont propres, ils sont spécifiquement explicités dans l'analyse.

Comment les femmes et les personnes LGBTQIA+ s'approprient-elles l'espace public ?

Les femmes et personnes LGBTQIA+ rencontrent des obstacles importants pour s'approprier les espaces publics. Majoritairement utilitaires, leurs pratiques sont marquées par la nécessité de se déplacer plutôt que de s'installer.

La ville, bien que partagée, reste un lieu où la sécurité et les normes de comportement influencent profondément l'accès et l'usage de ces espaces.

Un usage des espaces publics avant tout utilitaire

Les enquêtes et marches exploratoires ont mis en lumière une appropriation limitée des espaces publics par les personnes interrogées. Leurs usages sont avant tout utilitaires : aller au travail, faire les courses, s'occuper des enfants. Cela se traduit par davantage de circulation et de passage sur les espaces publics observés que de stationnements et d'arrêts. La présence de groupes d'hommes est perçue négativement et empêche l'appropriation de certains espaces et équipements tels, par exemple, des espaces sportifs ou des places.

“ L'autre jour, j'ai voulu m'asseoir sur un banc dans le square Jean-Baptiste Daviais. Il n'y avait que des groupes d'hommes et je me suis sentie vulnérable ; j'ai préféré passer mon chemin et rentrer chez moi. ”

une participante

Éviter de stationner sur l'espace public - surtout la nuit, faire preuve de vigilance : ces pratiques observées traduisent une intériorisation du danger et une autocensure. Les enquêtes *in situ* révèlent que les femmes évitent certains espaces et modifient leur comportement en public : éviter l'alcool, certaines tenues vestimentaires ou les regards. Dans le quartier du Breil, les

ZOOM SUR LE SECTEUR DU BOUFFAY DANS LE CENTRE-VILLE DE NANTES : DES USAGES DIFFÉRENTS ENTRE HOMMES ET FEMMES

Le quartier du Bouffay a fait l'objet d'une enquête avant les fêtes de fin d'année en 2024. C'est un quartier très animé et commerçant situé en cœur de ville. Les circulations y sont très denses : hommes, femmes, adolescentes, adolescents, familles s'y succèdent dans un flot continu qui, s'il s'amenuise au fil des heures, reste important jusqu'à tard le soir.

Les observations soulignent en général des différences d'appropriation qui s'intensifient à mesure que la nuit tombe. En journée, si femmes et hommes circulent majoritairement entre divers lieux de consommation (magasins, restaurants, bars, etc.), seuls les hommes s'installent durablement (s'adosser contre un mur, observer les autres, fumer ou boire ou bien attendre leur femme ou leur fille, en sortie de magasin). Quant aux femmes, elles sont davantage en mouvement, sauf à se poser dans un espace privé (café, commerce, etc).

Très nombreuses en journée dans les rues commerciales et en terrasses de café, les femmes se font plus rares la nuit, notamment lorsqu'elles sont seules. Comme ailleurs, elles circulent plutôt accompagnées, cherchent les grandes voies, les lieux où il y a du monde et où elles peuvent se réfugier en cas de besoin.

femmes interrogées témoignent que seules celles qui se déplacent pour le travail sont dehors après la nuit tombée. Les usages de l'espace public par les femmes sont donc limités dans leur pratique et dans le temps.

En atelier, la communauté citoyenne résume ainsi l'impact de ces inégalités dans l'espace public : elles empêchent les femmes et personnes LGBTQIA+ de "vivre", "être seule ou seul dehors" et "être soi-même".



Marche exploratoire
Secteur du Bouffay - Nantes

© Céline Jacq - Nantes Métropole

Une pratique des loisirs limitée sur l'espace public

Les personnes interrogées, en particulier les femmes, quel que soit leur âge, s'approprient peu l'espace public pour y pratiquer une activité de loisir. Leur pratique sportive se circonscrit majoritairement à la marche active ou la course à pied, soit des activités de déplacement.

Les plus jeunes se montrent davantage enclines à rester dans certains espaces publics mais généralement en groupe, que celui-ci soit mixte ou non. Des groupes de jeunes filles ont notamment été observés sur des bancs dans le quartier du Breil au nord de Nantes ou sur le mobilier urbain dans le parc de la Minais à Sainte-Luce-sur-Loire. L'observation montre que ces moments de socialisation se font dans des espaces ouverts où elles se sentent visibles tout en ayant la possibilité d'avoir un regard sur ce qui se passe autour d'elles.

Pour une plus grande utilisation par les femmes et personnes LGBTQIA+, les associations font également remonter le besoin d'espaces de pratiques sportives ou artistiques mixtes, sécurisées et abritées.

Les petites filles, quant à elles, investissent parfois des équipements sportifs publics habituellement utilisés par les garçons tels que les skateparks ou les city stades, mais s'y rendent principalement à des moments de moindre affluence comme le mercredi matin ou en début d'après-midi.

La connaissance des lieux et les animations : des facteurs et actrices clés de l'appropriation

La connaissance des lieux, que ce soit en raison d'une fréquentation régulière, du fait de vivre dans le quartier, ou encore de la participation à des animations collectives (événements, promenades, etc.), semble faciliter l'appropriation des espaces publics. Par exemple, la place du Bouffay à Nantes est perçue différemment par celles qui ont longtemps habité à côté et

ZOOM SUR LE PUBLIC JEUNE : ENQUÊTE *IN SITU* AUX ALENTOURS DU COLLÈGE BEAUREGARD À LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Le secteur comporte un parvis de collège, un skatepark, un espace jeunesse ("Secteur J") et une crèche.

L'utilisation du skatepark est plutôt masculine et jeune, même si quelques jeunes filles peuvent venir pour y faire du skate ou de la trottinette aux heures de moindre affluence. L'équipement jeunesse est, lui aussi, davantage utilisé par les garçons selon son directeur (deux-tiers de fréquentation par les garçons, un tiers par les filles).

Le parvis du collège est peu approprié ; l'occupation y est brève. À la fin des cours, en un quart d'heure, le lieu est vidé de ses occupantes et occupants. Il est noté un manque d'assises, d'éclairage et d'abris contre la pluie, à proximité du collège mais aussi du skatepark, qui freine l'appropriation de l'espace public, aussi bien par les filles que par les garçons.

l'ont arpentée au quotidien. De même, une personne interrogée livre que sa perception de la place, qu'elle ne vivait que comme un lieu de passage, a changé après un spectacle de rue auquel elle avait assisté.

Les mobiliers qui permettent physiquement de s'installer sur l'espace public, notamment les tables et les assises, sont vécus positivement. La présence de lieux et d'équipements partagés — qu'ils soient occupés ou non (tels que des jardins partagés ou les boîtes à livres) — rassure car elle permet de se projeter sur une présence humaine. Les participantes et participants aux marches exploratoires autour du pôle nantais de mobilité à Pirmil ont, par exemple, toutes et tous noté une évolution de l'appropriation du site suite à l'installation d'une guinguette sur les bords de Sèvre.

L'ambiance et la végétation jouent un rôle positif

Les marches exploratoires, balades sensibles et entretiens révèlent également l'ambiance et la lisibilité des espaces publics comme des enjeux importants.

L'ambiance est définie aussi bien par les matériaux, la luminosité des lieux, les couleurs que par des ressentis sensoriels (l'intensité du vent, l'ambiance sonore, etc.). Le niveau d'éclairage, sa couleur, sa continuité sur l'ensemble d'un cheminement sont autant de critères qui jouent sur

“ Les gens s'assoient près du château et du miroir d'eau, sans doute parce que l'endroit est calme, ouvert. La végétation invite à y rester, on s'y sent bien. ”

une participante

le sentiment de sécurité la nuit, à la fois sur des lieux où l'on stationne (la place du Bouffay ou encore les lieux d'attente pour les transports en commun), ou ceux que l'on parcourt.

La végétation joue également un rôle dans la perception des espaces. Les parcs et les jardins (Jardin des plantes, parc de Procé...) sont spontanément cités par la grande majorité des personnes interrogées comme des lieux publics "où l'on se sent bien". Au-delà, la présence de nature et d'espaces verts est ressentie positivement, si elle n'empêche pas la lisibilité de l'espace (exemple : végétation rase ou peu dense).

Par ailleurs, les espaces perçus comme peu ou mal entretenus (présence de déchets, d'odeurs nauséabondes ou encore de graffitis) génèrent un inconfort et de l'évitement. Ils sont souvent associés par les personnes rencontrées à un sentiment d'insécurité.

Enfin, pouvoir se repérer apparaît comme un élément incontournable. La lisibilité des espaces publics facilite en effet leur appropriation : les femmes rencontrées lors de l'évaluation

plébiscitent des espaces où il est facile de se repérer, de voir et d'être vues, sans pour autant y être trop exposées, et où les cheminements cyclables et piétonniers sont repérables et sécurisés.

Cet enjeu de lisibilité et de perméabilité visuelle est cité comme prioritaire tant sur le parvis Neptune proche du Bouffay que sur la place Pirmil et le pôle de mobilité, ou bien encore sur la place du Carré gris et les parkings alentour au Breil.

Pour autant, des associations de défense des personnes LGBTQIA+⁽¹⁾ font également remonter le besoin spécifique des personnes LGBTQIA+ (exposées aux commentaires et violences lorsqu'elles manifestent leur préférence amoureuse) de lieux plus abrités et moins visibles, où elles peuvent rester et avoir des gestes affectifs à l'abri des regards.

Les femmes s'approprient les lieux dédiés aux enfants

Concernant la moindre appropriation de l'espace public par les femmes, les lieux dédiés aux enfants font office d'exception notable. L'enquête *in situ* a mis en avant, notamment dans le quartier nantais du Breil, certains lieux très appropriés par celles-ci : le parvis de l'école, les tables de pique-nique, les transats qui le jouxtent et l'aire de jeux pour enfants.

Ce sont des espaces où les femmes déclarent se sentir libres de circuler mais aussi de "se poser", que ce soit sur les tables — ajustées à la taille des enfants — ou sur un des bancs entourant l'aire de jeux. Elles disent s'y retrouver avant la sortie des écoles ou une fois leurs enfants récupérés. Elles en profitent alors pour faire connaissance ou échanger et témoignent y rester parfois jusqu'à la tombée de la nuit.

“ Il est bien ce petit coin pour faire les devoirs et prendre le goûter (...) Parfois, il nous arrive de descendre en chaussons. ”
des usagères

(1) Nosig et l'Autre Cercle

Quels besoins pour les femmes et les personnes LGBTQIA+ sur l'espace public ?

L'évaluation met en lumière les principaux manques et besoins non satisfaits des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans l'espace public : la nécessité de se sentir en sécurité, de pouvoir se détendre, de pratiquer des activités de plein air ou encore de répondre à des besoins essentiels comme accéder à des toilettes publiques ou allaiter.

La question de la sécurité et du sentiment associé est primordiale dans l'usage et la perception des espaces publics. Les personnes interrogées déclarent user de stratégies pour se sentir à l'aise et avoir moins d'appréhensions dans l'espace public, en particulier la nuit (cf. encadré ci-contre).

Se sentir en sécurité : un besoin essentiel

L'enquête *in situ* fait également ressortir le besoin de lieux-refuge où se rendre en cas de problème et d'insécurité. Si certains lieux sont perçus comme tels, il demeure compliqué pour le grand public de les identifier. Il manque ainsi un repérage clair à travers, par exemple, une signalétique dédiée ainsi qu'une formation du personnel qui les occupe.

Des difficultés pour aller aux toilettes ou allaiter

Les personnes interrogées font face à des difficultés pour aller aux toilettes, jugées peu présentes sur l'espace public ou trop sales, ce qui entrave leur usage de l'espace public (devoir rentrer chez soi, ou consommer dans un bar pour accéder aux toilettes). Par exemple, les usagères rencontrées au parc de la Minais à Sainte-Luce-sur-Loire

témoignent de leur usage limité de cet espace à cause de l'absence de toilettes publiques à disposition.

De plus, l'absence de toilettes publiques mixtes génèrent des difficultés pour les personnes LGBTQIA+ (transgenres et non-binaires notamment) qui préfèrent les éviter.

Les participantes et participants à l'évaluation font remonter le besoin de toilettes mixtes, fermées et propres, comprenant un WC classique, un urinoir (placé à l'intérieur et non à l'extérieur comme aujourd'hui), un espace à langer et un lavabo. Par ailleurs, il est proposé, comme dans les transports en commun, d'avoir un bouton d'appel en cas d'urgence dans les toilettes fermées.

L'enquête *in situ* et les ateliers citoyens ont également mis en lumière le manque d'équipement et de mobilier adapté sur l'espace public pour allaiter. Est notamment pointée la carence d'assises tels que des bancs situés dans des espaces calmes et moins exposés aux regards.

Des équipements sportifs ou de détente peu adaptés

Certains équipements sportifs tels que les city stades, les skateparks, ou les agrès de musculation, sont

principalement occupés par des hommes ou des garçons. Les associations et personnes interrogées ont noté à plusieurs reprises le besoin de diversifier les équipements et de créer des animations à destination des femmes et personnes LGBTQIA+ sur les équipements existants.

Ainsi, proposer des spectacles et des démonstrations de pratiques perçues comme féminines ou queer (ballroom, roller derby, équipes féminines de football, basketball, handball) permettrait de transformer l'usage de ces espaces et de les rendre plus accessibles aux personnes qui n'osent pas les utiliser.

Plus généralement, les personnes interrogées font ressortir un manque d'assises, de tables, d'aires de jeux. La demande est d'implanter plus de mobiliers divers, et dans des lieux animés, avec différents usages. Est aussi relevé un manque d'espaces abrités, que ce soit pour se protéger de la chaleur ou de la pluie.

“ On pourrait disséminer les agrès de musculation sur le jardin et les mixer avec des poutres ou des barres parallèles. ”
une usagère du jardin du Breil

DES STRATÉGIES POUR SE SENTIR À L'AISE DANS L'ESPACE PUBLIC

- **Rester dans des lieux ouverts et éclairés**

Exemples : les places, les grands axes, les lieux à proximité des commerces. En effet, le fait de pouvoir voir loin et dans l'obscurité est important : le besoin d'un éclairage adapté est ainsi relevé à de nombreuses reprises lors de l'évaluation.

- **Contourner les lieux perçus comme dangereux**

L'identification des lieux dangereux relève à la fois des vécus et usages, mais aussi des injonctions et des représentations transmises par l'entourage comme par la culture collective. Les ruelles sombres et/ou qui sentent mauvais, les espaces occupés par des hommes qui stationnent ou des personnes perçues comme "bizarres", les lieux de deal, les porches non éclairés, etc., constituent autant d'exemples de ces lieux "à éviter".

- **Se rapprocher des personnes qui les rassurent**

Les femmes restent éloignées d'un lieu lorsque la présence humaine y est perçue comme trop dense. Elle se rapprochent alors d'autres femmes quand les adolescentes se rapprochent, elles, d'adultes décrits comme "normaux" quel que soit leur sexe. Cette stratégie a été particulièrement observée lors des enquêtes *in situ* sur le quartier nantais du Bouffay.

- **Rester à plusieurs, en groupes**

Les adolescentes et jeunes filles notamment s'attendent entre elles pour rester et se déplacer en groupe. Elles se raccompagnent les unes et les autres jusqu'aux transports en commun, se rappellent une fois chez elles ou s'envoient un texto, ou bien encore privilégient des transports privatisés pour rentrer (exemple : Uber).

- **Limiter les interactions en s'isolant (téléphone, musique)**

Certaines mettent un casque pour écouter de la musique ou appeler quelqu'un afin de limiter les interactions avec l'extérieur et éviter les interpellations des hommes et garçons.

- **Se promener avec son animal domestique.**

- **Avoir des équipements de défense**

Par exemple : tenir sa clé dans la main, une bombe au poivre ou lacrymogène.

- **Utiliser des modes de transport alternatifs afin d'éviter des situations jugées dangereuses.**

Par exemple : l'attente à un point fixe, l'utilisation des transports en commun à certains moments ou endroits, ou encore la marche à pied seule. Cela peut être aussi une demande des parents, qui mettent en place des covoiturages pour les jeunes filles (pratique observée par exemple au collège nantais Bonne Garde à Pirmil). Les ateliers avec les associations font également remonter le besoin d'aménagements cyclables (stationnement) proches des lieux de sortie pour renforcer la sécurité des personnes LGBTQIA+.

- **Repérer des lieux de vie où se réfugier sur son parcours**

Les lieux-refuge apparaissent comme importants tant dans les observations que dans les propositions issues des ateliers. Ils peuvent être de plusieurs formes : locaux associatifs, commerces s'ils ne sont pas dédiés à une population masculine, lieux institutionnels, bars, restaurants...

“ Je refuse de céder à certaines peurs lorsque je sors seule. Mais cela implique d'adapter son comportement : réfléchir aux habits que je porte, aux clés dans la main, au message envoyé pour dire que je suis bien rentrée, aux écouteurs dans les oreilles sans musique pour faire mine de ne pas entendre. ”

une participante

Comment les politiques publiques intègrent-elles les enjeux de genre dans l'espace public ?

Si la mise en place de premières actions emblématiques reflète l'engagement des deux collectivités sur le sujet, l'évaluation montre que cette approche doit être amplifiée et surtout structurée pour permettre sa mise en œuvre à plus grande échelle au sein des services.

La question du genre dans l'espace public est aujourd'hui travaillée au sein des équipes de la Ville de Nantes et de la Métropole. Les élu·es ont affirmé depuis le début du mandat une volonté de développer un espace public sensible au genre, dont l'intention se traduit dans les politiques publiques.

Une sensibilisation à poursuivre en interne

L'évaluation a mis en évidence une acculturation récente au sein des services. On peut, à ce titre, relever les actions suivantes : présentation de la politique publique Ville non-sexiste, création d'une instance de gouvernance ouverte ([le Réseau nantais de la ville non-sexiste](#)), visite thématique organisée pour les cheffes et chefs de projet, association de certains agent·es et agents dans la démarche d'évaluation, etc.

Ces initiatives de sensibilisation aux questions de genre en général, et de l'espace public en particulier, ont représenté une occasion pour certains agent·es et agents

interrogés d'entamer une réflexion sur leurs pratiques. Cette dynamique d'acculturation mériterait cependant d'être élargie afin de toucher davantage de services et directions, comme le pointent les participant·es et participants. Pour aller plus loin, elles et ils souhaiteraient disposer de ressources spécifiques sur lesquelles s'appuyer : des référent·es et référents sur cette thématique dans l'ensemble des services, des documents de référence déclinant les objectifs stratégiques de manière opérationnelle ou bien encore des formations sur les principales problématiques et bonnes pratiques à adopter.

D'avantage d'expérimentations et de capitalisation

L'évaluation met également en lumière le besoin d'une meilleure capitalisation des initiatives existantes, au sein de la collectivité et au-delà. En effet, pour agir concrètement, les agent·es et agents aimeraient bénéficier de retours d'expérience de la part de leurs pairs professionnels,

que ce soit en interne ou issus d'autres collectivités.

Les entretiens collectifs menés révèlent ainsi l'appétence des agent·es et agents pour les démarches expérimentales. En effet, afin d'identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques en termes d'aménagement et d'animation, elles et ils aimeraient pouvoir tester certaines solutions.

Les différents entretiens mettent en évidence le besoin de traduire plus concrètement les ambitions politiques. En particulier, il apparaît nécessaire de définir de manière opérationnelle ce qu'est un espace public égalitaire ou non genré sur le territoire de la Ville de Nantes et de la Métropole. Quelles priorités concrètes doivent être visées ? Quels leviers peuvent être mobilisés pour y parvenir ?

Ce besoin de clarté quant aux changements à atteindre est d'autant plus important que les enjeux de genre peuvent parfois entrer en tension avec d'autres tels que la tranquillité publique, la nature en ville qui sont aussi à prendre en compte dans les projets d'aménagement, comme l'éclairage et la sobriété énergétique. Au vu de la nécessité de travailler à une meilleure articulation

BONNE PRATIQUE : L'INITIATIVE DU BREIL POUR DEVENIR UN QUARTIER NANTAIS NON-SEXISTE

Le genre constitue un axe à part entière de la stratégie du quartier du Breil structurée autour de trois thématiques : l'accompagnement des jeunes, l'entraide et la solidarité et le quartier non-sexiste. Les enjeux de genre sont intégrés de façon transversale, et pas seulement sur l'espace public : numérique, accès au droit, offre de loisirs pour les jeunes femmes, lieux et espaces dans lesquels les femmes peuvent se retrouver. Une instance dédiée rassemblant plusieurs acteurs et actrices du quartier a été formalisée pour construire le projet non-sexiste.

Les actions qui concernent le réaménagement du quartier, notamment la place du Carré gris, sont pensées avec les habitant·es et habitants et notamment les femmes, en lien avec les associations et structures du territoire. Le projet "Breil, cœur de quartier au féminin", porté par l'association Aléas, a d'ailleurs remporté le prix du Réseau national des maisons de l'architecture en 2023.

“ J'aimerais un accès simple à des retours et bilans et non par hasard au travers d'échanges informels avec les collègues. Un espace de ressources centralisé permettrait de partager et de tirer parti des expériences des autres. ”

un agent chargé de développement local



Campagne de la Ville de Nantes
Nantes

© Céline Jacq - Nantes Métropole

“ *En revue de projet, l’approche sensible trouve rarement sa place. Le genre est traité de façon anecdotique et l’inclusivité est un bonus dépendant de la sensibilité de l’interlocuteur.* ”
un chef de projet d’aménagement

entre ces différents enjeux, la doctrine des collectivités sur le sujet “genre et espace public” mériterait d’être précisée, notamment en fixant le niveau d’ambition souhaité et en identifiant les arbitrages à opérer en fonction des projets, des contraintes budgétaires, temporelles ou encore des priorités d’autres politiques publiques.

Intégrer le genre dans les projets d’aménagement

L’évaluation révèle que la dimension du genre n’est pas à ce jour systématiquement prise en compte dans les projets et opérations d’aménagement. En dehors des situations où cette problématique est explicitement inscrite dans les orientations politiques, son intégration reste inégale. Elle repose largement sur la sensibilité, l’intérêt et l’expérience des cheffes et chefs de projet.

Actuellement, la conception des espaces publics est encore majoritairement abordée sous l’angle de sa dimension fonctionnelle et des obligations réglementaires à intégrer. Dans ce contexte, la mise à l’agenda des enjeux de genre et leur priorisation demeurent complexes. L’évaluation souligne donc l’importance de reconnaître formellement le genre comme une question devant être systématiquement instruite dans la conception des projets. Cela implique de réfléchir à son intégration dans les processus internes tels que les revues de projet ainsi que dans les guides méthodologiques et les référentiels internes.

Les agentes et agents ont souligné à de multiples reprises l’importance du recueil des besoins des usagères et usagers à l’occasion de démarches participatives et d’actions d’animation.

Ces constats renforcent l’idée que les enjeux de genre doivent être intégrés de manière transversale à toutes les étapes des projets : depuis le diagnostic des besoins et les démarches de concertation,

jusqu’au suivi et à l’activation des usages à travers des actions d’animation. Les agentes et agents interrogés pointent la nécessité de penser dès l’amont cette intégration, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des personnes LGBTQIA+, avant même la conception des aménagements.

Par ailleurs, il apparaît que l’aménagement à lui seul ne suffit pas. Pour favoriser une évolution durable des pratiques, il est essentiel de prévoir dès la livraison des actions d’animation qui ancrent les usages souhaités dans la durée. Or, ces actions sont souvent peu anticipées et difficiles à maintenir dans le temps.

“ *Les filles fréquentent peu les espaces de pratiques libres. Il faut proposer des temps collectifs pour comprendre leurs besoins. Si on ne va pas à leur rencontre, cela ne fonctionne pas.* ”

un agent chargé de développement local

PRÉCONISATIONS

10 priorités issues de la démarche d'évaluation participative

Au fil des rencontres, les participantes et participants ont fait émerger 10 priorités⁽¹⁾ à l'attention des élu·es et élus pour mieux prendre en compte les enjeux de genre sur l'espace public. Chaque priorité regroupe plusieurs propositions émises par les citoyennes et citoyens, les acteurs et actrices, les agentes et agents. À noter que certaines actions peuvent être déjà engagées par la Ville de Nantes ou la Métropole.

PRIORITÉ N°1

Proposer une définition de l'espace public égalitaire partagée sur le territoire de Nantes Métropole

- Renforcer le portage politique, en officialisant une compétence "Égalité femmes-hommes" dans les statuts de la Métropole et en proposant des temps de formation et d'acculturation aux élu·es et élus sur cette thématique.
- Élaborer un référentiel "Genre & Espace public" permettant de partager une culture commune et facilitant le travail entre élu·es et élus de différents territoires, techniciennes et techniciens et aménageurs et aménageuses.

PRIORITÉ N°2

Intégrer les enjeux de genre dans la conduite d'opération sur les espaces publics

- Questionner de manière systématique la question du genre dans les projets par l'introduction d'une grille d'analyse genrée dans les revues de projets et en renforçant la prise en compte du genre dans les diagnostics préalables.
- Mieux intégrer la parole des femmes et personnes LGBTQIA+ dans les concertations sur les projets (introduire le sujet comme un invariant, diversifier les modalités de dialogue).
- Constituer un réseau de référentes et référents "Genre & Espace public" en interne dans les directions travaillant en proximité.
- Élaborer un programme d'expérimentations "Espace public égalitaire" pour creuser certaines thématiques en assurant un suivi, une évaluation et une capitalisation.

PRIORITÉ N°3

Faire de la culture un vecteur de changement des représentations et des symboles dans l'espace public

- Accroître les représentations symboliques des femmes et personnes LGBTQIA+ dans les villes et les transports : féminisation des noms de rue, des arrêts de transports en commun et implantation de statues à l'effigie féminine ou de personnes LGBTQIA+ par exemple.
- Lutter contre les représentations sexistes dans l'espace public (publicité et pictogramme genrés notamment) en proposant un dispositif de "signallement" des représentations par les habitantes et habitants pour faire directement remonter à la collectivité l'information.
- Créer un parcours sur l'espace public mettant en avant des figures féminines et LGBTQIA+, co-construit avec des habitantes, habitants et artistes du territoire.

PRIORITÉ N°4

Faire de la ville un lieu de soutien et de refuge pour toutes les femmes et personnes LGBTQIA+

- Créer un réseau de lieux identifiés comme des *safer places* : des lieux variés (bibliothèques, commerces, musées, entreprises, transports, kiosques itinérants...) offrant des espaces-refuges accessibles à tout moment, de jour comme de nuit, disposant de personnes formées à réagir en cas de violences sexistes et sexuelles.
- Développer la médiation de rue et former les agentes et agents du service public au harcèlement de rue.
- Créer des parcours sécurisants la nuit avec, sur des trajets très empruntés, un meilleur éclairage, davantage de couleur, la mise en place de *safer places* et d'une signalétique adaptée.

⁽¹⁾ Les priorités ne sont pas numérotées par ordre d'importance

PRIORITÉ N°5

Faire de l'espace public un espace de sensibilisation contre le sexisme

- Communiquer toute l'année dans l'espace public sur les comportements sexistes : des messages adaptés aux différentes cibles (hommes, femmes, harceleurs, témoins...).
- Utiliser les *nudges* pour changer les comportements sexistes : des incitations par le design pour adapter son comportement et ne pas générer de sentiment d'insécurité.

PRIORITÉ N°6

Diversifier les usages des espaces publics majoritairement occupés par des hommes

- Instaurer des temps dédiés aux femmes dans certains espaces : la promotion de la mixité choisie comme un outil, une étape dans un processus, un chemin, pour tendre vers des espaces mixtes et l'expérimentation des créneaux en mixité choisie sur certains équipements et espaces extérieurs (notamment sportifs), avec différentes modalités de médiation voire de sanction.
- Favoriser une diversité d'usages sur un même lieu : de nouveaux aménagements susceptibles de favoriser la mixité (mur d'escalade, ping pong, jeux d'échecs...) et de nouvelles activités comme des démonstrations de pratiques perçues comme féminines (roller-derby, danse...).

PRIORITÉ N°7

Développer la pratique du vélo par les femmes

- Augmenter les aménagements vélo sécurisés : des pistes cyclables séparées de la chaussée, bien éclairées, permettant à chacun d'aller à sa vitesse, ainsi que les arceaux vélos, notamment pour les vélos cargo.
- Rendre la pratique du vélo accessible à toutes et tous : des ateliers de réparation, des promenades collectives, des cours d'apprentissage du vélo, etc. en mixité choisie.

PRIORITÉ N°8

Aménager l'espace public pour le rendre plus agréable

- Créer un paysage nocturne qualitatif et marquer les cheminements en expérimentant différents dispositifs lumineux. Par exemple : éclairage au sol, à détection de mouvements, avec variateurs d'intensité ou de couleur.
- Créer des espaces publics permettant aux femmes et aux personnes LGBTQIA+ de "voir et d'être vues" en limitant la végétation ou le mobilier bloquant le regard.
- Créer des aménagements favorisant des matériaux et couleurs chaleureux tant dans leur aspect que dans le toucher, et développer l'usage de la couleur (végétation, fleurs, mobiliers, éclairages, signalisation, murs).

PRIORITÉ N°9

Développer des toilettes publiques accueillantes et adaptées aux besoins des femmes et personnes LGBTQIA+

- Développer un schéma directeur des toilettes publiques proposant plusieurs types de toilettes, bien répartis sur le territoire : des toilettes plus esthétiques et confortables, mais également des toilettes "rapides" (des urinoirs pour hommes mais aussi pour femmes) dans les lieux très fréquentés.
- Proposer un accès libre aux protections périodiques dans l'espace public.

PRIORITÉ N°10

Penser la place de la parentalité dans les espaces publics

- Développer une offre dédiée à la parentalité : du mobilier avec des services variés (allaitement, tables à langer, espaces sécurisés éloignés de véhicules...), une signalétique et une communication sur les espaces adaptés à la petite enfance.
- Penser la ville à hauteur d'enfant.

Et après ?

Les préconisations de l'avis citoyen vont faire l'objet d'une instruction technique par les services de la Ville de Nantes et de la Métropole et d'arbitrages politiques. Et ce, en vue d'une "réponse argumentée" qui précisera à l'ensemble des participantes et participants les engagements pris par les collectivités afin de construire des espaces publics sensibles au genre.

La démarche d'évaluation de Nantes Métropole s'inscrit dans le [Pacte de citoyenneté métropolitaine](#). Elle s'appuie par ailleurs sur le cadre de référence de la Société française de l'évaluation et sa charte de déontologie. À Nantes Métropole comme à la Ville de Nantes, l'évaluation participative est un levier pour améliorer les politiques publiques. Elle organise le croisement des points de vue de l'ensemble des parties prenantes sur des questions à l'interface entre action publique locale et sujets de société. Elle contribue ainsi au débat démocratique et aux engagements pris en faveur du dialogue citoyen et de la transformation de l'action publique. Dans ce cadre, [les Cahiers de l'évaluation](#) ont pour objet de répondre aux engagements de transparence et de publication des résultats des démarches d'évaluation des politiques publiques.

Pour aller plus loin sur la démarche

L'ensemble de la démarche est documentée sur [la plateforme du dialogue citoyen](#), accessible à toutes et tous

- [L'avis citoyen de la communauté citoyenne](#) (mars 2025) :
Contre le sexisme : imaginons ensemble les espaces publics de demain

+ Le [replay de la table ronde](#) organisée en avril 2023 par Nantes Université et l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes : « Aménagements et espaces partagés : vers un espace public non sexiste ? »



Flashez pour découvrir l'ensemble de la démarche d'évaluation participative des espaces publics sensibles au genre.



Directeur de publication : Pascal Bolo **Co-directrice de publication :** Sandra Rataud

Ont participé à ce numéro : Isabel Amossé, Méline Bonnaudet, Morgane Bregnat, Sarah Caquineau, Sébastien Guimard, Marie Larnaudie, La 3^e Main, Nolwen Le Chevalier, Planète publique, Maud Vincent

Coordination et secrétariat de rédaction : Maud Vincent

Conception, réalisation & impression : Centre d'édition de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes

Crédit photo : Céline Jacq (couverture), Patrick Garçon, Céline Jacq, Thierry Mezerette. "Vu d'ailleurs" (pages 7-8) : Andreas Nilsson, Conchi Berenguer Urrutia, Base, Shigeru Ban, The Tokyo Toilet Project, Martin Launay - Ville de Saint-Nazaire, Ville de Genève, Göran Ekeberg, Karavan landskapsarkitekter, Christoffer Skogsmo - Nola

Impression : 450 exemplaires